

Signée le 21 décembre 2005, la Convention de rénovation urbaine de la [Pays de Montbéliard Agglomération](#) couvre 6 quartiers dans les communes de Montbéliard, Bethoncourt, Grand-Charmont, Etupes, Audincourt et Valentigney.

Avec l'avenant à la Convention signé le 19 février 2009 aux Buis à Valentigney, le [programme ANRU](#) représente la moitié de la production de logements sociaux prévus dans le Plan Local de l'Habitat, soient 200 logements par an pendant 5 ans sur l'agglomération dont la moitié dans les quartiers.

Le film ci-dessous a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage [Pays de Montbéliard Agglomération](#). Il présente la rétrospective 2005-2009 du programme de rénovation urbaine.

{loadposition video}